



Politique d'investissement

- Fonds Patrimonial
- Stratégie d'investissement : allocation flexible internationale
- Horizon de placement recommandé : > à 3 ans

Chiffres clés

Valeur liquidative (Part I) : 121,92 €
 Actif du compartiment : 23,94 M €
 Date dernière VL : 30/04/2026

Indicateur de risque - SRI



Caractéristiques du compartiment

Gérants :



Alexandre Ferri
Gérant



Aymeric DIDAY
Co-gérant

Forme juridique : SICAV UCITS V Française

Date de lancement : 28/02/2020 (Part I)

Code ISIN :

- Part I : FR0013466182
- Part R : FR0013466174

Valeur liquidative :

- Part I : 121,92 €
- Part R : 109,64 €

Ticker Bloomberg : PERGLFI FP / PERGLFR FP

Classification : Diversifié monde

Devise de référence : EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Informations administratives

Dépositaire : ODDO BHF

Société de gestion : PERGAM

Souscription / rachat cutoff : 12h

Souscription / rachat règlement : J+2

Frais – Part I

Frais de souscription : 2% max. (non acquis au fonds)

Frais de rachat : 0%

Frais de gestion : 1% TTC

Commission de surperformance : 10% au-delà d'une performance annualisée de 4%

Contact

investors@pergam.net

Performances – Part I



Performances calendaires

	Part I	Part R*
2020	13,7%	
2021	7,1%	
2022	-14,1%	
2023	5,6%	2,2%
2024	11,2%	9,8%
2025	2,4%	1,3%

* Date de lancement : 28/02/2023

Performances cumulées

	Part I	Part R*
1 mois	2,0%	2,0%
3 mois	-2,3%	-2,5%
6 mois	-5,7%	-6,0%
9 mois	-3,9%	-4,5%
YTD	-3,0%	-3,3%
1 an	0,2%	-0,7%
3 ans	15,7%	
Création	21,9%	9,6%

Commentaires de gestion

Le mois d'avril a été marqué par **une stabilisation progressive du conflit iranien**, qui a permis une nette détente des primes de risque accumulées depuis le début de l'année.

Le VIX s'est comprimé **de 25 à moins de 17**, les **marchés actions mondiaux ont rebondi de plus de 8% en euros**, et les spreads de crédit ont reflué significativement. PGF a enregistré une **performance positive de +2,03% sur le mois**, dans un contexte où les banques centrales ont confirmé leur statu quo pour le premier semestre malgré des pressions inflationnistes persistantes, en partie alimentées par le choc pétrolier du premier trimestre.

La détente géopolitique a conduit à la levée des protections optionnelles constituées en mars (**clôture des puts SX5E d'avril**), tandis qu'une nouvelle protection à horizon juin a été reconstituée via l'achat de **puts P5800**, traduisant une **gestion du risque dynamique dans un environnement où les incertitudes restent présentes** malgré l'amélioration du sentiment. Le portefeuille a opéré une rotation ciblée : **sortie de Banco de Sabadell** et allègements sur **Taiwan Semiconductor, Citigroup** et **Raiffeisen Bank**, dont les profils restaient sensibles aux tensions géopolitiques résiduelles, au profit de nouvelles positions liées aux matières premières, notamment Anglo American.

Côté obligataire, le mois a été marqué par une **nouvelle position sur Intesa Sanpaolo**, dans un contexte de resserrement des spreads bancaires européens particulièrement prononcé en avril.

En contrepartie, la **position INEOS Finance a été soldée**, cohérente avec une vue prudente sur le secteur chimique toujours sous pression structurelle.

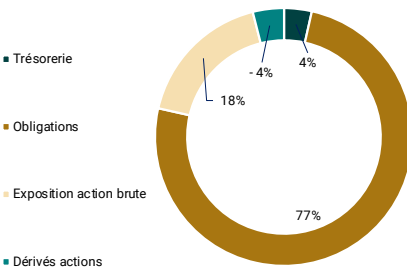
L'appréciation de l'euro face au dollar (près de +1,5% sur le mois), portée par la faiblesse relative du billet vert dans un environnement de réallocation des flux internationaux, a modéré la contribution des expositions libellées en devises étrangères. La performance YTD (-3,02%) reste essentiellement imputable aux chocs du premier trimestre, la dynamique récente du portefeuille **évoluant dans la bonne direction**.



Analyse de portefeuille

Allocation

En pourcentage l'actif net

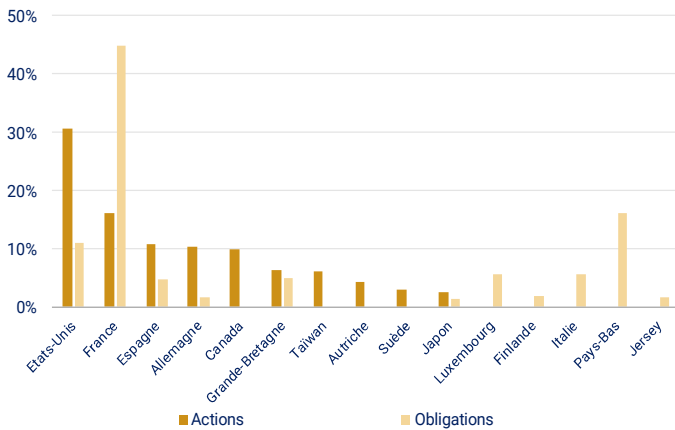


Principales positions du compartiment hors OPCVM

Sociétés	Secteurs	Pays	Poids	Type
ELECTRICITE DE FRANCE SA	Utilities	France	3,6%	Oblig.
VOLKSWAGEN INTL FIN NV	Conso. cycl.	Pays-Bas	3,5%	Oblig.
FRANCE (GOVT OF)	Gouvernement	France	2,5%	Oblig.
SOGECAP SA	Finance	France	2,5%	Oblig.
GOLDSTORY SASU	Conso. cycl.	France	2,5%	Oblig.

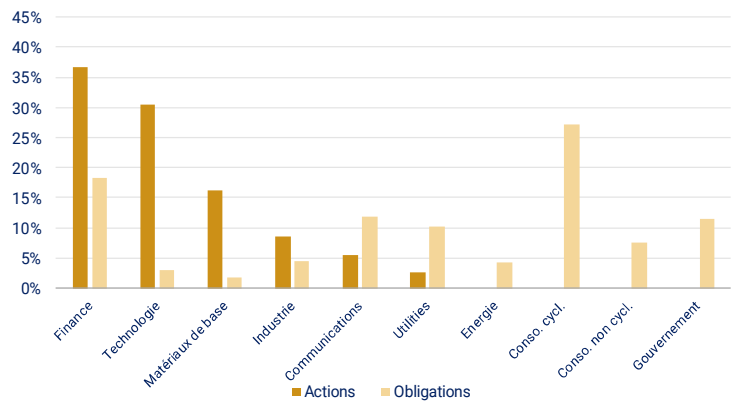
Répartition géographique

En pourcentage des poches actions et obligations



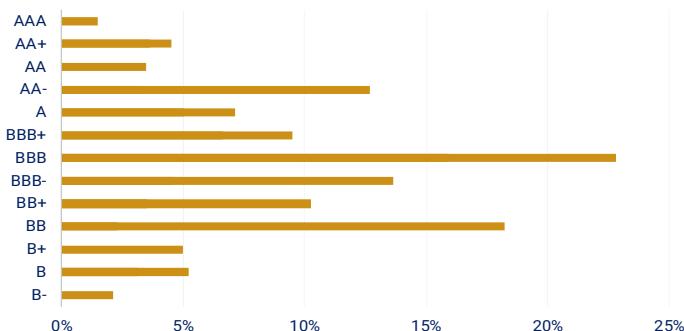
Répartition sectorielle

En pourcentage des poches actions et obligations



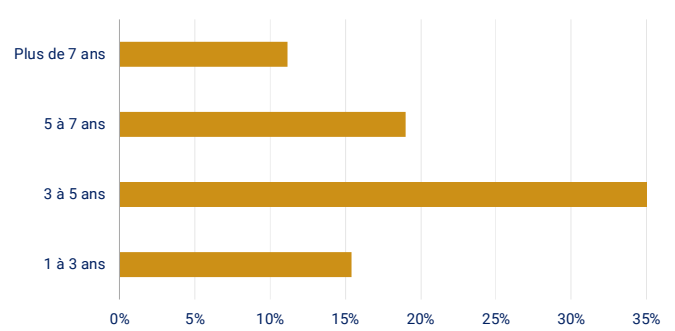
Répartition par notation

En pourcentage de la poche obligataire



Répartition par maturité

En pourcentage des poches obligataire



Principaux contributeurs

Action	Poids	Contrib.	Oblig.	Poids	Contrib.
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONA	0,6%	0,21%	AGNICO EAGLE MINES LTD	1,3%	-0,13%
NVIDIA CORP	1,4%	0,16%	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	0,9%	-0,02%
CITIGROUP INC	2,0%	0,16%	HIKARI TSUSHIN INC	0,3%	-0,01%
ZIGGO BOND CO BV	1,5%	0,08%	UNITED KINGDOM GILT	2,2%	-0,06%
SES SA	2,1%	0,07%	AXA SA	1,6%	-0,03%
ESSENDI SA	2,1%	0,07%	TEREOS FINANCE GROUPE I	2,1%	-0,03%

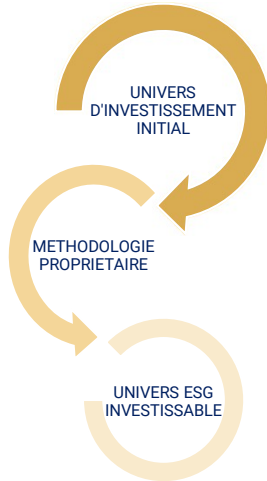
Mesures des risques

Ratios	Compartiment
Volatilité (1 an)	5,82%
Ratio de Sharpe (3 ans)	0,36
Ratio de Sortino (3 ans)	0,33
Duration	4,65
Rendement Actuariel	5,57%
Notation Moyenne	BBB-



Données ESG

Notre approche ESG



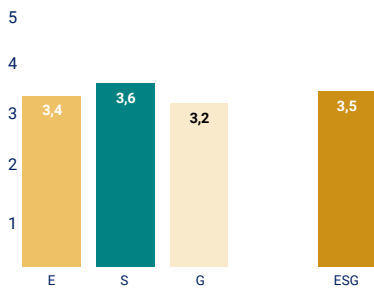
La prise en compte de critères extra-financiers dans notre méthodologie ESG s'effectue selon une approche « Best in Universe », à travers plusieurs filtres, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%.

Les filtres mis en place sont :

- **Politique d'exclusion** : nous appliquons des exclusions sectorielles et normatives
- **Gestion des controverses** : Notre objectif principal est de minimiser les impacts négatifs sur le portefeuille grâce à un suivi des controverses
- **Notation interne** de chacun des piliers E, S et G pour l'ensemble des émetteurs :
 - Pergam a créé sa propre matrice de notation ESG avec une sélection sur mesure des critères, sur la base d'une analyse qualitative et quantitative
 - Une analyse supplémentaire est effectuée lors des échanges avec les émetteurs inclus dans le portefeuille
 - La Gouvernance a un rôle prédominant car selon nous elle est un prérequis pour la mise en œuvre des piliers E et S par les émetteurs
 - E = 30% S = 30% G = 40%

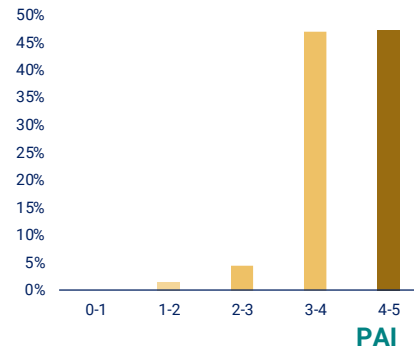
Méthodologie

Note moyenne des piliers E, S et G



- La note moyenne ESG du fonds est de 3,5/5.
- La note du fonds sur le pilier Environnement est de 3,4/5.
- La note du fonds sur le pilier Social est de 3,6/5.
- La note du fonds sur le pilier Gouvernance est de 3,2/5.

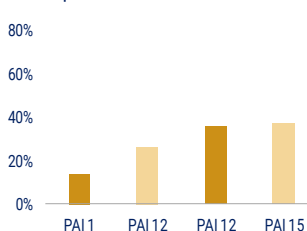
Répartition de la notation ESG



Meilleures notes émetteurs du fonds

Émetteur	Note/Score	Poids	Secteur
SOGECAP SA	4,66	2,5%	Finance
AXA SA	4,63	1,6%	Finance
ORANGE	4,58	0,7%	Communications
STELLANTIS NV	4,57	2,1%	Conso. cycl.
AIR FRANCE-KLM	4,41	2,0%	Conso. cycl.

Taux de couverture de la prise en compte des PAI dans le fonds



Pergam ne prend pas en compte les PAI, cependant à travers sa sélection de critère ESG nous prenons en compte certaines PAI comme :

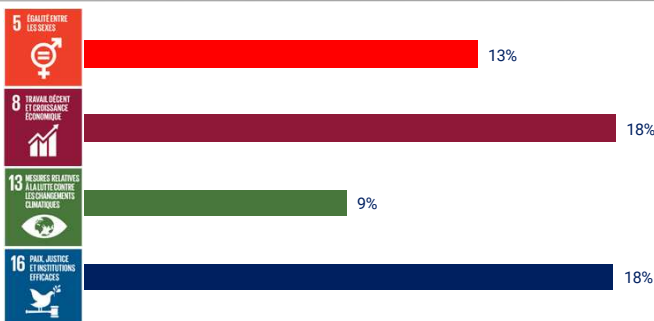
PAI 1 (Tableau 1 ESMA) Émissions de GES

PAI 12 (Tableau 1 ESMA) Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements

PAI 12 (Tableau 3 ESMA) Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail

PAI 15 (Tableau 3 ESMA) Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Exposition aux objectifs de développement durable ODD



Ce schéma représente les principales expositions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies qui sont aux nombres de 17 et ciblant des problèmes tels que la pauvreté, la santé et l'éducation. A travers les critères de notation mis en place, nous évaluons les expositions des entreprises à ces objectifs. Pergam a choisi de suivre particulièrement les 4 ODD ci-contre.



Informations importantes : Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'OPCVM peut ne pas être approprié à tous les investisseurs. Les risques et frais liés à l'investissement dans l'OPCVM sont décrits dans le DIC (document d'information clé pour l'investisseur) et le prospectus de cet OPCVM, qui sont téléchargeables à partir du site www.pergam.net. Pergam invite les personnes concernées à en prendre connaissance. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Ce document doit être lu conjointement avec le prospectus et le DIC qui sont disponibles sur notre site internet www.pergam.net.